COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS
F.F.T.A. : 02 21 018 - Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.H. : 04 021 2602

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EN DATE DU VENDREDI 26 JANVIER 2018

Le 26 janvier 2018 les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Ciney parc de la Mairie à Semur-en Auxois, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 26 novembre 2017.

L'Assemblée est présidée par Grégoire Arranz Président de l'Association, assisté de Philippe Guillier Trésorier et de Gilles Beloeil Secrétaire Général.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres, ladite feuille de présence permet de constater, selon les statuts en vigueur, que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président - Vote sur le rapport moral
- Rapport et compte-rendu financier du trésorier
- Rapport des vérificateurs des comptes - Décharge au trésorier
- Bilan sportif
- Programme d'activités - Rapport sur les différentes commissions
- Présentation du budget prévisionnel
- Fixation du taux de cotisation
- Élection du conseil d'administration pour les places vacantes
- Questions diverses

1. Allocution de bienvenue

Le président ouvre la séance à 19h35 et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il souhaite en son nom et celui du Conseil d'Administration ses meilleurs vœux pour l'année 2018 et il salue tout particulièrement la présence de,
Monsieur Jean Louis PINEAU, Président de L'OMS
Monsieur Patrick CREUSOT, Maire Adjoint délégué au sport et à la jeunesse

Les personnes suivantes se sont excusées :
Madame SADON, Maire de Semur-en-Auxois
Monsieur Christian LAFORET, Président du Comité Régional de Bourgogne Franche Comté de tir à l'arc
Monsieur, Arnaud GRILLOT Président du Comité Régional Handisport de Bourgogne Franche Comté.
Monsieur Gilles COLLIN, Président du Comité Départemental de Côte d'or de tir à l'arc.
Monsieur Arnaud LECUREUX, Président du Comité Départemental Handisport de Côte d'or
Monsieur Hervé TOGGWILER Vice-Président du Comité Départemental Handisport de Côte d'or et Vice-Président des Archers de l'Auxois.

2. Rapport Moral du Président

Le Président donne lecture de son rapport moral (en annexe) puis la discussion est ouverte.

Vote du Rapport Moral

Personne ne demandant la parole, le rapport moral est mis aux voix.

Celui-ci est adopté à l'unanimité sous les applaudissements.

3. Rapport et Compte Rendu Financier

Philippe Guillier, trésorier, présente le compte de résultat de l'Association (en annexe). Il informe l'Association d'un déficit net de 492,37 € dû particulièrement aux achats pour célébrer les 3O ans du Club. Il est à noter que les animations menées tout au long de l'année ont permis de réduire ce déficit.

La discussion est ouverte, des précisions sont principalement demandées sur :
- la différence entre dépenses et recettes de la ligne « vêtements », due à la différence entre la date des commandes et la date d'encaissement des chèques qui ne s'opère qu'à la remise des vêtements.
- la « contribution volontaire » qui représente une somme versée par un de nos partenaires Handisport à l'attention des archers qui le représentent en concours.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Présentation du rapport de vérification (en annexe) signé par deux vérificateurs qui certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée.

Décharge au trésorier

Après avoir remercié les deux vérificateurs, il est soumis au vote à main levée la résolution suivante «l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du compte rendu financier et celui des vérificateurs, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2017 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, le trésorier est remercié sous de chaleureux applaudissements.

5. Bilan Sportif

Le bilan sportif est présenté par notre Président (en annexe)

Il est à noter particulièrement :

- l'organisation à domicile d'une compétition TCE comptant pour le championnat départemental valide et handisport

- que 45 archers ont représenté le Club et la ville de Semur en Auxois au plan régional et national :
  * 4 titres départementaux et 8 podiums.
  * 2 titres régionaux et 4 podiums.
  * 1 participation sur un critérium national et 1 titre par équipe.
  * 5 participations sur un championnat national.

  Et en handisport
  * 6 titres départementaux et 4 podiums.
  * 6 titres régionaux et 4 podiums
  * 1 participation avec 1 podium national

- La formation de deux assistants entraineurs

6. Activités et commissions

Gilles Beloeil, secrétaire, fait un point sur les activités réalisées lors l'année 2017 et sur la nécessité pour la pérennité de l'Association que chaque adhérent participe d'une manière ou d'une autre, selon ses disponibilités à la vie du Club, les différentes commissions en étant un moyen. (documents en annexe)

7. Budget prévisionnel

Philippe Guillier, trésorier, présente le budget prévisionnel (en annexe) et ouvre la discussion :

- Précision est donnée sur la volonté affichée dans ce budget de remplacer, sur trois exercices budgétaires, les arcs d'initiation.
- Une remarque concerne les cibles 2D qui n'ont pas été mises en place comme prévu en 2017 ? Le manque de disponibilité des ressources (voir appel à participation §6) nous a fait différer cette réalisation. Un projet est en cours pour la réalisation de supports adaptés et transportables. Nous espérons pouvoir concrétiser cette réalisation.

Le budget prévisionnel est soumis au vote à main levée .

Ce budget est adopté à l'unanimité.

8. Taux de cotisation pour la saison 2018/2019

Le Conseil d'administration par la voix de son trésorier propose de réajuster la part Club des licences « poussin » et « Club sans compétition » ainsi que pour les licences « Handisport » afin de ramener à une valeur similaire cette contribution (documents en annexe) tout en maintenant encore pour la saison 2018/2019 l'abattement de 10€ appliqué à partir de la deuxième licence de la même famille.

Après débat, où il a été précisé qu'à l'époque le montant minoré pour les poussins avait été proposé pour attirer les plus jeunes, cette proposition est soumise au vote à main levée.

Les différentes propositions, « Poussins » « Club sans compétition » et Handisport «Compétition moins 20 ans FFH » « Cadres » « loisirs », présentées individuellement ont été adoptées à l'unanimité.

9. Élection au Conseil d'Administration

Actuellement, cinq places sur douze sont disponibles au Conseil d'Administration qui a été élu pour 4 ans lors de l'assemblée de janvier 2017. Selon nos statuts, pour être candidat il faut être âgé de + de 16 ans et être adhérent de l'Association depuis plus d'un an.

Se présentent (par ordre alphabétique) Chapart Alain et Legris Alexis

Il est procédé à l'élection par vote à bulletin secret : sur 19 électeurs ayant plus de 6 mois d'ancienneté dans l'Association, 1 bulletin blanc, 18 voix pour Alain Chapart, 18 voix à Alexis Legris.

Sont élus au Conseil d'administration Alain Chapart et Alexis Legris. Bravo et merci à eux, sous les applaudissements.

10. Questions diverses

N'ayant pas de question émanant de la salle, le secrétaire fait appel aux connaissances de chacun, le club étant toujours à la recherche de sponsors ou de mécènes et également d'une armoire basse de récupération fermant à clef.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée à :

Monsieur Patrick CREUSOT, Maire Adjoint délégué au sport et à la jeunesse qui :

- adresse à l'Association ses félicitations pour les bilans, sportif et financier, l'anniversaire des 30 ans du Club, et son implication dans les différentes manifestations de Semur-en-Auxois.

- rappelle les investissements financiers des travaux réalisés en 2017 (toilettes, vestiaires, réfection bardage et chenaux..) et précise qu'il ne faut pas oublier les coûts non apparents de « charge d'exploitation » des locaux qui se situent aux alentours de 4500€/an. Cette année les budgets alloués aux Sces Techniques, petits travaux et exploitation, sont très très serrés.

- informe avoir présenté et défendu au budget 2018 les travaux de sécurisation du terrain extérieur pour env. 8000€

- souhaite pouvoir annoncer prochainement la bonne nouvelle du commencement de la réfection de la salle avec l'objectif annoncé d'une salle rénovée et chauffée correctement pour fin 2020. Les travaux commenceraient par la réfection de la toiture, 2 projets sont en réflexion dont un, en production d'énergie par des panneaux photovoltaïques.

- rappelle l'implication de la Ville qui par l'intermédiaire de l'OMS participe au développement de tous les sports en participant financièrement à toute première inscription à un club sportif de Semur-en-Auxois.

Monsieur Jean Louis PINEAU, Président de L'OMS qui :

- confirme le montant de 25€ versés pour toute première inscription dans un club Semurois.

- se félicite de compter la Compagnie des Archers de l'Auxois parmi ses adhérents pour son implication, sa bonne gestion et pour les résultats sportifs.

- remarque et précise que le vote à bulletin secret n'est pas une obligation associative

- tient à féliciter 2 archers (Annie et Danielle) pour leur talent de poète qui a permis, lors des « Trophées de l'OMS », de mêler les ARTS du sport et de l'esprit.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h15.

Pot de l'Amitié

Le Président | Le Secrétaire | Le Trésorier